

Assemblée générale de la Fedil

En date du 23 avril 2009 s'est tenue l'assemblée générale de la Fedil, en présence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké. Dans son discours, le président de la Fedil, Robert Dennewald, a constaté que l'assemblée générale de la Fedil de 2009 s'inscrit dans un contexte hors du commun, ceci d'abord parce que le Luxembourg se trouve en pleine crise économique, crise qui a atteint un degré de généralité et de gravité incontestable et qui se distingue clairement des variations cycliques habituelles. Ensuite, parce que le Luxembourg se trouve en période préélectorale, période qui se prête à tirer le bilan du gouvernement sortant et à formuler les propositions d'action de la Fedil pour les cinq ans à venir.

Dans ce contexte, le président de la Fedil est revenu sur une série de mesures politiques importantes qui ont été prises au cours des dernières années. Ainsi, la décision des partenaires sociaux et du gouvernement de limiter, pour les années 2006 à 2009, les échéances des tranches indiciaires et de retarder leur application, ceci pour atténuer les retombées non désirables d'une inflation trop élevée, s'est avérée positive dans la mesure où elle a produit un impact favorable tant sur la compétitivité des entreprises que sur les finances publiques. Les récentes mesures fiscales dans l'intérêt de l'amélioration de la compétitivité des entreprises telles l'adaptation du tarif de l'impôt sur le revenu des collectivités, l'introduction d'un régime d'exonération partielle des revenus provenant de la propriété intellectuelle ou encore l'abolition, à partir du 1^{er} janvier 2009, du droit d'apport, ont permis de redresser légèrement le classement du Luxembourg dans un contexte de concurrence fiscale renforcée au sein de l'Union européenne et au-delà.

Au sujet de la simplification administrative, Robert Dennewald a salué les décisions, prises récemment par le gouvernement. Il a cependant exigé une réduction supplémentaire du nombre et un raccourcissement des délais des procédures d'autorisation à parcourir et des formalités à accomplir. « *Monsieur le Ministre, nous nous rappelons l'élan et la détermination avec lesquels Vous vous êtes lancé à l'encontre de la lourdeur et la lenteur qui sont devenues des* » a déclaré le président à l'adresse de Jeannot Krecké. Et de continuer : « *Vous devez avouer aujourd'hui que les initiatives prises pour identifier les problèmes et pour y remédier n'ont*

pas permis des vraies percées dans le sens d'une réduction de la charge administrative et d'un raccourcissement des délais de prises de décision par nos autorités. Cette tâche est loin d'être accomplie ». Par ailleurs, Robert Dennewald a exprimé la reconnaissance de la Fedil et de ses membres aux décideurs politiques pour leur intervention rapide et efficace ayant permis d'éviter des répercussions dramatiques de la crise financière sur le fonctionnement de l'économie luxembourgeoise. A relever aussi l'adaptation rapide du cadre légal régissant les différents régimes de chômage partiel pour permettre aux entreprises de surmonter, dans la mesure du possible, les mois creux dans l'attente d'une reprise de l'activité. Il a ajouté que les mesures destinées à revitaliser l'économie de façon plus durable, devront aller de pair avec la mise en œuvre des programmes conjoncturels qui, eux, combattent les symptômes de la crise, mais ne permettent pas d'y remédier.

Robert Dennewald a rappelé que la Fedil et ses entreprises membres sont prêtes à assumer leur part de responsabilité dans la lutte contre le chômage et le rétablissement du plein emploi. Elles s'opposent cependant à toute tentative visant à limiter le pouvoir de direction des chefs d'entreprise les empêchant de recourir, souvent dans un contexte de restructuration, à des licenciements pour raisons économiques. Au lieu d'affecter les ressources à la gestion du non-emploi, la Fedil plaide pour une politique de création d'emplois. Finalement, Robert Dennewald a plaidé en faveur d'un cadre européen qui a l'ambition d'inverser la tendance à la désindustrialisation du continent. « *Profitons des opportunités de développement industriel et technologique au sein de l'UE en revitalisant les efforts d'attrait d'entreprises innovatrices et en faisant plein usage des instruments de la politique de diversification et de développement économiques ayant fait leur preuve par le passé et qu'il s'agira d'adapter en permanence aux besoins des entreprises* » a-t-il conclu.

Le discours de Robert Dennewald peut être téléchargé sous www.fedil.lu (> Publications - Presse - Positions)



Assemblée générale de la Fedil





L'assemblée générale de la Fedil a eu lieu en date du 23 avril 2009 à la Chambre de commerce

1 Jacques Lanners (Cératizit), Jeannot Krecké, Raymond Schadeck (Ernst & Young)



2 Charles Krombach (Heintz van Landewyck), Lucien Jung (directeur honoraire de la Fedil), Marc Solvi (Paul Wurth)

3 Jean-Jacques Urth (Adem), Mark Kieffer (Fedil), Carlo Weisen (Brink's)

4 René Zimmer (ConZim), Paul Becker (Fedil), Dr Pierre Blaise (STI)

5 Tom Hermes (Fedil), Daniel Eischen (Interact), Nico Hoffeld (Mindforest), Laurent Turmes (Brink's)



6 Hubert Jacobs Van Merlen (IEE), Georges Schmit (ministère de l'Economie et du Commerce extérieur), Robert Dennewald (président de la Fedil)

7 Olivier Koegel (Europe Commerce), Marc Bertrand (Marbrerie Bertrand)

8 Roland Streber (PRONewtech), Ernest T. Freylinger (Office Ernest T. Freylinger)



9 Raymond Martin (Munhowen), Carlo Heinz (Ferroknepper-Buderus)

10 Dr Arsène Schiltz (DuPont de Nemours), Nico Wietor (Sotel), Nico Hoffeld (Mindforest)

11 Guy A. Kersch (GK International Tax Consulting), Daniel Sahr (Lakehouse)



12 Dominique Aubry (Interface), Magalie Lysiak (Fedil), Henri Wagener (Fedil)

13 Jean-Marie Spaus (P&T), Jean-Luc Dourson (Ketterthill)

14 Jean Lucius (Enovos), Romain Becker (Enovos), Lucien Jung (directeur honoraire de la Fedil)